

**-REUNION du Bureau du 1er avril 2025
COMPTE-RENDU**

Le Bureau du Syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain s'est réuni le mardi 1er avril 2025 à 18h30 à Chazey-sur-Ain.

Etaient présents

M. NANCHI	Président du Syndicat mixte BUCOPA
Mme BOLLACHE	1 ^{ère} Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
M. BELAIR	2 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
Mme POMMAZ	3 ^{ème} Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
Mme BERRODIER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. DELOCHE	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GAITET	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
Mme OBADIA	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. PREMILLIEU	Chef de projet du Syndicat mixte BUCOPA
Mme PARIS	Assistante

Etaient excusés

M. BOUCHON	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. BRUNET	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GINET	5 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
M. GUYADER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. MANOS	6 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
Mme VEYSSET-RABILLOUD	Membre du Syndicat mixte BUCOPA

En préambule, Monsieur le Président remercie les membres présents et rappelle ensuite les points à l'ordre du jour.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE PRIAY

A la suite de la présentation du projet de PLU arrêté de la commune de Priay, les élus indiquent qu'ils considèrent le projet de développement communal cohérent au regard des contraintes liés aux risques naturels et aux capacités d'assainissement actuellement limitées.

Anne BOLLACHE précise qu'un plan paysage a été lancé par la Communauté de communes de Rives de l'Ain – Pays du Cerdon et que malheureusement les orientations de celui-ci ne pourront être intégrées au PLU de Priay.

Les membres du Bureau rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE VILLIEU LOYES MOLLON

Le Président rappelle que la commune de VLM a été contrainte de retirer la délibération d'arrêt de son PLU qui avait fait l'objet d'un avis favorable du syndicat mixte BUCOPA le 5 octobre 2023, du fait de la production de nouvelles cartes d'aléas inondation produites par les services de l'Etat en juin 2023.

Le projet de PLU qui est aujourd'hui soumis à l'avis des membres du Bureau a été retravaillé pour se conformer aux dispositions de ce nouveau PPRI qui a pour conséquence principale de revoir quelques OAP et la programmation du nombre de logements.

Hormis cela, le projet de PLU reste le même. Les élus formulent le vœux que la commune puisse rapidement se doter d'un PLU lui permettant de mettre en œuvre ses orientations en matière d'aménagement de son territoire, d'urbanisme et de logements.

A l'unanimité, les membres du Bureau rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

► POINT INFORMATION

- **Remplacement de Jean-Michel GIROUX en tant que membre du Bureau**

Le Président explique qu'en raison de son état de santé, Jean-Michel GIROUX, Membre au Bureau du SCoT et titulaire au Conseil syndical a donné sa démission.

Il est donc nécessaire de le remplacer dans ces deux instances.

Aussi, il est prévu que la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon prenne une délibération en ce sens lors de son prochain Conseil communautaire du 3 avril. Ensuite, le Syndicat mixte, lors du Conseil syndical du 14 avril 2025, nommera le nouveau titulaire et prendra également une délibération pour nommer un nouveau membre au Bureau.

- **Présentation du BP 2025**

Alexandre NANCHI présente le budget primitif en fonctionnement et en investissement, donnant des explications sur les comptes mouvementés. Il précise ensuite comment seront répartis les excédents de clôture en fonctionnement et en investissement afin de supporter les frais engendrés par la révision générale du SCoT.

- **Organisation d'une réunion prochaine avec le SCoT SYMBORD**

Le Président indique qu'à la suite de la rencontre qui a eu lieu à Chazey-sur-Ain au mois de mai 2024 entre le SCoT BUCOPA et le SYMBORD, une réunion est maintenant prévue sur le territoire du SYMBORD, le mercredi 7 mai à 17h30.

Le Président souhaite qu'un membre de chaque Communauté de communes du SCoT BUCOPA soit présent à cette réunion. Il est donc décidé que Philippe BELAIR, Président de la 3CM, Anne BOLLACHE, représentante de la CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon et Valérie POMMAZ, représentante de la CC Miribel et du Plateau y participent.

Olivier PREMILLIEU propose un ordre du jour pour cette réunion. A la demande des membres du Bureau le point suivant : « Echange avec la Préfecture de département sur le fret ferroviaire » sera ajouté.

- **Retour sur la réunion du 25 mars 2025 avec l'UNICEM**

Le Président précise que le syndicat des carrières a effectué une présentation au SCoT BUCOPA et au Sous-préfet de son diagnostic prospectif des besoins en matériaux pour notre territoire dans les 20 ans à venir.

La présentation de cette réunion sera envoyée aux membres du Bureau, pour leur parfaite information.

Jean-Pierre GAITET rappelle qu'il est intéressé pour récupérer des gravas afin de remblayer le canal de Miribel sur sa commune. Il demande si l'exploitation en ville des carrières est toujours d'actualité, puisque des infrastructures sont encore présentes à Miribel. Il lui est indiqué que c'est interdit, cette exploitation n'est plus possible.

Le Président souhaite donc que le SCoT puisse donner la possibilité de continuer à exploiter les carrières avec des possibilités d'extension si nécessaire, et à la fin de son exploitation, un retour à l'agriculture, comme cela est prévu. Il ne s'agit toutefois pas de donner des autorisations d'ouverture des carrières qui sont de toute façon accordées ou non par l'Etat, mais bien de leur indiquer quelles orientations veut le SCoT sur son territoire.

- **Organisation de la réunion du 23 avril 2025 sur la thématique de l'EAU**

Le Président présente l'objectif de cette réunion réunissant les différents acteurs de l'eau pour faire le point sur la ressource en eau.

Il explique que la problématique de la ressource en eau est déterminante dans le cadre de notre procédure de révision du SCoT. Qu'il s'agisse des questions de disponibilité quantitative et qualitative de l'eau, il nous faut travailler cette question de manière approfondie. Sous l'effet des bouleversements climatiques et des pressions croissantes sur la ressource, il est nécessaire de pouvoir apporter des solutions pour les prochaines décennies dans le SCoT en cohérence avec ses projets de développement.

Pour cela, il est nécessaire de bien appréhender le sujet en amont, pour identifier les domaines d'interventions pertinents à l'échelle du SCoT.

Enfin, la date du prochain Bureau est fixée :

Le mardi 24 juin 2025 à 18h30.

La séance est levée à 20h30